

TELESERVICES POUR LES ELEVES DE 3^E (fiche 20)

Mise en place de deux nouveaux téléservices à destination des représentants légaux :

- Orientation (TSO) :
 - saisie des demandes d'orientation pour les phases provisoires et définitives,
 - consultation des réponses du conseil de classe,
 - consultation de la décision d'orientation du chef d'établissement.
- Affectation (TSA) : saisie des vœux :
 - consultation de l'offre,
 - saisie des vœux (15 vœux dont 10 vœux sur une même académie),
 - consultation des résultats de l'affectation.

SIECLE-ORIENTATION (fiche 4)

- Intégration du niveau 1^{re} générale pour le **recensement** des enseignements de spécialité conservés en terminale générale.

FICHES DE DIALOGUES

- Dématérialisation de la fiche de dialogue 3^e (téléservice-Orientation).
- Suppression de la fiche dialogue 3^e SEGPA

DOSSIER D'AFFECTION

- Dématérialisation du dossier d'affectation post 3^e (téléservice-Affectation).

PASSPRO (fiche 6)

- Maintien de l'utilisation de l'application pour permettre une orientation active des élèves intéressés par les filières professionnelles.
- Suppression du bonus pour l'ensemble des formations concernées.

AFFELNET-LYCEE (fiche 8)

- Saisie de 10 vœux maximum sur l'académie de Créteil.
 - Les décisions d'orientation descendent de SIECLE-Orientation vers Affelnet-lycée.
 - La validation de fin de saisie du chef d'établissement est obligatoire. Elle permet de voir les incohérences entre la décision d'orientation et les vœux. Sans celle-ci, **le tour Affelnet-Lycée ne pourra pas se faire.**
 - Incrémentation automatique du code zone géographique (à partir des coordonnées de l'élève). En cas de modification d'adresse effectuée dans Affelnet-lycée, le code s'actualise lors de validation de la fiche. Dans le cas contraire, il faut le renseigner manuellement (cf. fichiers Excel zones géographiques).
- Pour les élèves de 3^e
 - Saisie des vœux par le collège d'origine uniquement pour les élèves dont les représentants légaux n'utilisent pas TSA.
 - Suppression de la sécurisation des vœux post 3^e voie pro au vu des 10 vœux possibles.
 - Suppression des vœux réservés aux élèves de SEGPA et EANA pour les 1CAP2 à exigences particulières.
 - Pour les élèves du post 2^{de}
 - 2^{de} pro familles des métiers : saisie **obligatoire** des vœux en 1^{re} pro pour chaque élève concerné. Un avis du chef d'établissement d'origine doit être saisi dans Affelnet-Lycée (cf. guide technique Affelnet-Lycée diffusé courant avril).
 - Saisie d'un vœu de précaution dans son établissement d'origine :
 - métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics,
 - métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique,
 - métiers de la relation client.
 - Suppression de la sécurisation des vœux en 1^{re} pro

APPRENTISSAGE

- Suppression de l'offre de formation 1^{re} pro en apprentissage dans Affelnet-Lycée
- Modification de la dénomination des vœux dans Affelnet-Lycée :

Affelnet 2019	Affelnet 2020
A1CAP2 + spécialité	1CAP2 + spécialité sous statut « APPRENTI »
A2DPRO + spécialité	2NDPRO + spécialité sous statut « APPRENTI »

POLES DE QUALIFICATION (fiche 8-6-1)

Suppression du pôle qualification Métiers de la vente et du commerce au profit d'une fusion des spécialités concernées :

CAP d'origine	Nouveau CAP
1CAP2 Employé vente : produits équipements courants	1CAP2 Equipier polyvalent du commerce
1CAP2 Employé commerce multi spécialités	
1CAP2 Employé de vente : produits alimentaires	
1CAP2 Employé de vente : librairie papeterie presse	
1CAP2 Vendeur magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles	

NOUVELLE DENOMINATION

Evolution de la 2^{de} PRO SPVL

BAC PRO d'origine	Nouveau BAC PRO
2 ^{de} pro Service de proximité et vie locale	2 ^{de} pro Animation enfance et personnes âgées

NOUVELLES FAMILLES DE METIERS EN 2020 (fiche 8-6-2)

Intégration des 2^{de} Pro dans Affelnet-Lycée :

- **Métiers de l'aéronautique**
 - Aéronautique, opt. avionique
 - Aéronautique, opt. structure
 - Aéronautique, opt. système
- **Métiers de la beauté et bien être**
 - Esthétique cosmétique parfumerie
 - Coiffure
- **Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment**
 - Technicien d'études du bâtiment, op. études et économie
 - Technicien d'études du bâtiment, op. assistant en architecture
 - Technicien géomètre-topographe
- **Métiers de l'hôtellerie-restauration**
 - Cuisine
 - Commercialisation et services en restauration
- **Métiers des industries graphiques et de la communication**
 - Façonnage de produits imprimés, routage
 - Réalisation de produits imprimés et plurimédia, opt. productions graphiques
 - Réalisation de produits imprimés et plurimédia, opt. productions imprimées
- **Métiers de l'alimentation (n'existe pas dans l'académie de Créteil)**
 - Boucher-charcutier-traiteur
 - Boulanger-pâtissier
 - Poissonnier-écailler-traiteur

TOUR SUIVANT 1 (fiche 8-4)

- Peuvent y participer, les élèves :
 - n'ayant pas participé au tour principal
 - restés sans affectation à l'issue du tour principal

Les élèves affectés mais non-inscrits au 03/07/20 ne sont pas concernés par le tour suivant 1. Ils devront attendre le tour suivant 2 de septembre. **Toutefois, les situations particulières devront être remontées aux IEN-IO et DIVEL / DESCO.**

- Suppression de l'utilisation de la Liste Supplémentaire (LS)

VŒUX « REFUSES FORCES »

- Pour les vœux non légitimes et non supprimés par l'établissement d'origine avant la fermeture d'Affelnet-Lycée, l'administration se réserve le droit de refuser systématiquement les vœux des élèves, tels que des vœux :
 - non conformes par rapport la décision d'orientation,
 - non conformes par rapport au MEF d'origine,
 - passerelles non validées en commission,
 - formulés sur une demande d'affectation non éligible eu égard à leur domicile.

VŒU DE RECENSEMENT (VR)

- Suppression du VR03 « Appel de la décision d'orientation ».

Suite à la suppression de la sécurisation post 3^e voie pro, l'utilisation de ce VR n'est plus indispensable. La saisie des vœux suite aux résultats d'appel se fait, par les établissements d'origine, jusqu'à la fermeture définitive d'Affelnet-lycée.

VŒUX INTERACADEMIQUE ILE-DE-FRANCE (cf. fiche 9-1)

- Toutes les formations post 3^e voie pro de Paris sont ouvertes aux élèves cristoliens.

COVID 19 - Les modalités de sélection ou de calendrier peuvent évoluer. Se reporter aux consignes nationales régulièrement
Rectorat de Créteil/SAIO/Pré-bac/mars 2020